

L'ÉMIGRATION LIBANAISE RÉCENTE DE 1975 À NOS JOURS: RÉSEAUX ÉCLATÉS ET ISOLÉS OU DIASPORA « ATYPIQUE » ?

Reine Abi Rached

École doctorale « Sciences de l'homme et de la société » (EDSHS),
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), Université Saint-Joseph, Beyrouth.
reine.abirached@net.usj.edu.lb

(Received July 2018 – Accepted June 2019)

RÉSUMÉ

Abi Rached, R. 2019. L'émigration libanaise récente de 1975 à nos jours: réseaux éclatés et isolés ou *Diaspora* « atypique » ?. *Journal Scientifique Libanais*. 20(2): 285-299.

Dans un contexte où la participation des émigrants libanais est de plus en plus sollicitée, nous nous sommes intéressés à la présence des expatriés libanais dans le monde, en particulier ceux appartenant à l'émigration récente. S'agit-il d'un ensemble de réseaux isolés et éclatés ou d'une diaspora « atypique » ? Nous avons constaté que le nombre d'émigrés libanais appartenant à la vague d'émigration récente est loin d'être négligeable comparativement au nombre de la population libanaise résidente. Bien que le profil de l'émigrant se soit diversifié à la fin de la guerre civile libanaise, les causes et motivations de l'émigration demeurent les mêmes. De plus, nous avons mis en évidence le fait que les champs migratoires existant depuis la moitié du XIX^{ème} siècle entre le Liban et plusieurs régions du monde ont été réactivés à partir de 1975. Ceci a contribué à la naissance d'importants réseaux de relations entraînant le fondement d'une diaspora atypique à travers le temps (relations inter-diasporiques et relations avec le pays d'origine). L'inscription de ces réseaux dans un réseau ethnique purement libanais contribuerait à une meilleure dynamique entre les membres de cette diaspora. La méthodologie adoptée consiste en une recherche documentaire et une analyse qualitative du contenu.

Mots-clés : champ migratoire, diaspora, émigration libanaise, guerre civile, nombre d'effectifs d'émigrés, migration, réseaux migratoires.

ABSTRACT

Abi Rached, R. 2019. Recent Lebanese emigration from 1975 to today: fragmented and isolated networks or "atypical" Diaspora?. *Lebanese Science Journal*. 20(2): 285-299.

In a context where the Lebanese emigrants' involvement is further solicited, we were interested in the presence of the Lebanese expatriates in the world, in particular those belonging to the recent emigration. Would it be a set of isolated and fragmented networks or an "atypical" diaspora? We noticed that the number of Lebanese emigrants belonging to the wave of recent emigration is far from being insignificant compared to the number of the Lebanese residents. Although the profile of the emigrant diversified at the end of the Lebanese civil war, the causes and the motivations of the emigration remain the same. Furthermore, we highlighted that the chain migration existing since the mid-19th century between Lebanon and several regions of the world was reactivated since 1975. This has contributed to the implementation of important networks of relations pulling the creation of an "atypical" diaspora through the time (inter-diasporic relations and diaspora/homeland relations). The registration of these networks in a purely Lebanese ethnic network would contribute to a better dynamic between the members of this diaspora. The methodology used consists of a literature search and a qualitative analysis of the content.

Keywords: Chain migration, diaspora, Lebanese emigration, civil war, number of staff of emigrants, migration, migration networks.

INTRODUCTION

Le Liban a connu plusieurs vagues importantes d'émigration depuis le milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours, vers l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Australie, l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et la péninsule arabique. Dans cet article, nous nous sommes penchés sur l'histoire contemporaine de l'émigration libanaise, c'est-à-dire depuis la guerre civile libanaise en 1975 jusqu'à nos jours. Nous croyons que cette vague migratoire récente ne peut être comparée aux vagues précédentes de migration étant donné son caractère identitaire « libanais » depuis l'indépendance du Liban en 1943, doublé par son caractère massif et continu jusqu'à nos jours. Les personnes appartenant à cette vague constituent la majorité de la première génération d'émigrés de facto et ont subi une moindre acculturation que la deuxième et la troisième génération.

Lors de notre dernier voyage de terrain à Montréal en mars 2018 dans le cadre de notre projet de thèse sur la communauté libanaise à Montréal entre 1975 et 2015, nous avons remarqué qu'une très grande majorité de cette première génération, bien qu'elle partage encore les valeurs libanaises et qu'elle affiche aisément sa culture libanaise, ne s'associe ni à un parti politique libanais, ni à une association libanaise, ni à un regroupement confessionnel libanais. De surcroît, plusieurs divisions communautaires

existent au sein des regroupements libanais entraînant une coordination et une collaboration qui laissent à désirer. Dans cet ordre d'idées, nous pouvons observer un désintérêt des expatriés pour les enjeux de la vie publique au Liban. Une prise de conscience de ces constats serait nécessaire afin de retisser les liens entre les expatriés libanais et le Liban.

Dans ce contexte, nous nous sommes posé la question suivante : est-ce que la présence d'expatriés libanais dans le monde, en particulier ceux appartenant à l'émigration récente, est un ensemble de réseaux éclatés et isolés ou constitue-t-elle une diaspora « atypique » ? Dans cet article, nous tenterons de répondre à cette question. En d'autres termes, l'objectif de cet article est de tenter d'assimiler les principales caractéristiques de l'émigration libanaise récente pour mieux comprendre l'état de son dynamisme actuel en tant que « diaspora ». Nous avons adopté une méthodologie qualitative qui consiste d'abord en une recherche documentaire et ensuite en une analyse du contenu relevé. La recherche s'est appuyée sur des ressources monographiques, des rapports, des études, ainsi que des articles scientifiques. Le contenu résultant de cette recherche, qui bien sûr répondait à notre problématique, fut analysé de manière qualitative.

En premier lieu, nous essaierons de déterminer les caractéristiques de l'émigration libanaise dès le début de la guerre civile libanaise jusqu'à nos jours, ainsi que le nombre d'émigrants concernés. En deuxième lieu, nous vérifierons l'état de la présence libanaise dans le monde en étudiant ses différents flux migratoires sous l'angle du concept du « champ migratoire » de Simon Gildas (cité par Gildas, 1979 dans Ma Mung & al., 1998) et en l'analysant à lumière de la définition du concept de « diaspora » proposée par Gabriel Sheffer (cité par Sheffer, 1986 dans Ma Mung & al., 1998). Nous concluons en exposant quelques possibilités pour encourager les Libanais installés à l'étranger à s'investir davantage dans la vie publique au Liban.

1. L'émigration libanaise dès la guerre civile libanaise

La guerre civile libanaise est l'une des plus complexes, car elle est le résultat de divisions internes fortes et de facteurs géopolitiques omniprésents comme le conflit israélo-palestinien. La sortie de crise est loin d'être achevée et la guerre se ressent encore dans les esprits des Libanais ce qui explique encore les tensions qu'entretiennent les chefs de guerre, principaux leaders politiques actuels du pays, causant de manière sporadique une instabilité politique, économique et sécuritaire. Une des principales conséquences de cette guerre est la migration internationale des Libanais aux quatre coins du monde.

Dans cette première partie de notre article, nous allons présenter, tout d'abord, le contexte socio-économique d'avant-guerre. Ensuite, nous allons discuter des principales causes et motivations qui ont poussé certains Libanais à quitter le pays en période de guerre. Enfin, nous allons exposer les effectifs des Libanais expatriés depuis 1975 jusqu'à

2007 et présenter quelques caractéristiques de l'émigration libanaise contemporaine en nous référant à plusieurs études scientifiques.

1.1. Contexte socio-économique d'avant-guerre

Nous ne pouvons pas étudier les caractéristiques de cette migration sans situer le contexte sociologique et économique de la société libanaise d'avant-guerre. Une des rares études qui nous informent sur la situation démographique au Liban d'avant-guerre est celle menée par Youssef Courbage et Philippe Fargues à Beyrouth en 1974, dans laquelle nous apprenons qu'environ 3 500 départs annuellement du Liban ont eu lieu de 1946 à 1959, excluant le départ des Libanais aux pays arabes. La migration économique vers les pays arabes s'est accélérée dès 1959 pour atteindre, en 1972, 110 741 personnes, en raison, notamment, du manque de main-d'œuvre dans les pays du Golfe où l'industrie pétrolière offrait des salaires alléchants aux émigrés libanais (Courbage & Fargues, 1974, p. 43). Parallèlement, Paul Tabar attribue aussi cette migration à l'instabilité ressentie par un nombre de Libanais lors de la guerre des six jours de 1967 qui opposa Israël à trois pays arabes voisins du Liban (Tabar, 2009, p. 6). De plus, d'après Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily, entre 1970 et 1975, il y a eu environ 15 000 départs du Liban par an à cause de la croissance démographique, la crise de l'agriculture et l'inadaptation du système éducatif (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 88). Quel que soit le motif, cette émigration libanaise d'avant-guerre a été compensée très largement en 1963 par l'arrivée d'une immigration saisonnière de nombreux Syriens venus travailler dans le secteur de l'agriculture et dans celui de la construction qui connaissait un boom (Courbage & Fargues, 1974, p. 44). De même, elle a été compensée par le retour de quelques Égyptiens d'origine libanaise à la suite des « lois socialistes » de 1960 (Courbage & Fargues, 1974, p. 44). Il est à noter que même des familles syriennes ont émigré au Liban suite à des « lois socialistes » dans les années 1960.

Enfin, toujours d'après Courbage et Fargues, rien ne laissait présager qu'une chute du bilan migratoire allait avoir lieu et surtout aucune mention n'a été faite sur l'instabilité du contexte politique de l'époque qui allait être à la base d'une guerre civile provoquant une émigration massive des Libanais. Du côté économique, ces derniers constataient que les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture faisaient face à de sérieux problèmes et n'atteignaient pas le développement souhaité. Par ailleurs, le secteur tertiaire des services prenait le dessus sur les autres secteurs.

1.2. Principales causes et motivations de l'émigration pendant la guerre civile

Plusieurs études, dont le bilan migratoire de Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily, attestent d'un bon nombre de facteurs ayant entraîné l'émigration dès 1975. Nous les avons regroupés sous des facteurs politico-militaires et des facteurs socio-économiques. En ce qui concerne les facteurs militaro-politiques, la montée de l'oppression et du terrorisme politique dans plusieurs régions du pays a poussé plusieurs cadres et intellectuels à quitter le pays en début de guerre (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 88). De

plus, les combats ont causé la destruction de plusieurs zones industrielles (déplacement de la main-d'œuvre, équipements détruits et pertes de marchés), d'hôtels (la perte totale de la clientèle du tourisme) et de champs agricoles (hors d'état de production) (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 89). Parallèlement, les facteurs socio-économiques se résument par le déplacement interne forcé de la population, la montée du chômage qui est passé de 5,4 % en 1970 à 21 % en 1985 et le ralentissement de l'activité économique, étant donné les destructions et les difficultés de transport et de communication (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 90). D'ailleurs, le PIB a chuté de 8,1 à 3,8 milliards de 1974 à 1986 (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 90). Cette baisse de l'activité économique s'est traduite forcément par une baisse du niveau de vie des gens. Ainsi, le salaire mensuel minimum est passé de 280 \$US en 1983 à 27 \$US en 1987 (Hourani & Shehadi, 1992, p. 607). Nous pouvons constater que les secteurs les plus touchés comme ceux de l'agriculture et de l'industrie avaient déjà des retards à rattraper avant la guerre, ce qui a empiré la situation pendant la guerre et ce qui explique, entre autres, leur retard jusqu'à nos jours. Dans le même ordre d'idées, d'après une étude réalisée par la Chambre de Commerce de Beyrouth en 1977, les principaux secteurs touchés par le départ des émigrants sont ceux de l'industrie, la construction, le commerce et le tourisme (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 102). Parmi les derniers de cette liste, on compte le secteur bancaire et celui de l'Administration publique.

Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily dressent ces facteurs de façon chronologique. À cet égard, la guerre libanaise est une série de guerres entrecoupées par de relatifs retours au calme. L'émigration a suivi le cours des moments forts de crise (tensions militaires et politiques) qui ont déclenché des départs de masse en 1975, 1978, 1984 et se sont accélérés en 1989 (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 96). Selon eux, la première année de guerre fut la plus grave en matière d'émigration, car près de 15 % de la population avait quitté le pays, mais il y a eu des retours de nombreux immigrants après « la guerre de deux ans ». En 1978, le nombre de départs augmente drastiquement du fait de la reprise des hostilités entre l'armée syrienne et des milices chrétiennes et de l'invasion israélienne au printemps 1978. Entre 1979 et 1983, la demande de la main-d'œuvre libanaise baisse dans les pays du Golfe à cause de la première guerre du Golfe entre l'Iran et l'Irak. En outre, l'absence de combats de grande envergure au Liban et le retour des Libanais – croyant que la guerre était finie – après le retrait d'Israël en 1983 ont permis d'enregistrer un taux d'émigration faible. Il est important de mentionner que jusqu'à 1980, les Libanais installés dans les pays du Golfe touchaient des revenus importants, ce qui a également permis leur installation et encouragé le départ d'autres. En 1984, il y a eu une perte de confiance généralisée dans l'avenir du pays, accentuée par les déplacements forcés d'Aley, du Chouf, de Beyrouth-Ouest, du Chahar-Gharby, de l'Iqlim el-Kharroub, de la région à l'est de Saïda et de Tripoli. Une crise économique et une inflation galopante causées par la chute brutale du taux de change de la monnaie nationale ont frappé le pays. Durant cette année, la livre libanaise est passée de 30 US cents à 0.2 US cents (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 96). Pour remédier à cette baisse de salaires et du pouvoir d'achat, certains Libanais ont choisi de partir.

De ce point de vue, les données recueillies sur les motifs d'émigration par l'enquête entreprise par Ali Faour en 1989 s'agencent bien avec celles de Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily qui soutiennent que le facteur économique de l'émigration en fin de guerre était prépondérant. D'ailleurs, l'échantillon de cette enquête était de 720 émigrés actifs (15-64 ans) répartis sur onze villages du Sud-Liban (Faour, 1992, p. 233). Bien évidemment, les propos ont été recueillis entre le 15 mars et le 15 juin 1989 auprès des parents de ces émigrés vivant encore sur place (Faour 1992, p. 233). Parmi les critères du choix de l'échantillon, « l'émigration devait être de fraîche date, consécutive aux derniers cycles de violence » (Faour, 1992, p. 233). Pour revenir aux principaux mobiles de l'émigration obtenus par cette enquête, Ali Faour constate qu'ils sont principalement liés à l'état de pauvreté des régions rurales et surtout au chômage parmi les jeunes : « 82 % de ceux qui partent le font pour rechercher du travail, 8,3 % pour achever leurs études à l'étranger, mais une fois dans le pays d'accueil, la plupart d'entre eux se lancent dans le travail, enfin 5,2 % le font pour des raisons politiques. » (Faour, 1992, p. 234) Parallèlement, nous avons aussi retenu les entretiens effectués par Houda Zreik, en 1986, auprès de nombreuses familles libanaises. Elle souligne que le souci primordial de la majorité des familles interviewées est celui d'assurer les moyens nécessaires pour faire partir leurs enfants à l'étranger, afin de les préserver, entre autres, des dangers de la guerre (cité par Zreik, 1986, dans Faour, 1992, p. 235). En d'autres termes, nous pouvons retenir qu'« un meilleur avenir pour les enfants » constitue un motif d'émigration non négligeable au sein de la société libanaise, étant donné que la « famille » est l'une des valeurs principales des Libanais.

Enfin, les motifs de départ des émigrants entre 1975 et 1990 selon l'enquête de l'Université-Saint-Joseph sous la direction de Choghigh Kasparian¹, réalisée en 2002 sur un échantillon de 20 000 familles ayant des proches à l'étranger, sont les suivants : le travail (37,3 %), la situation générale (23,5 %) et la guerre (9,2 %) (Kasparian, 2003, p. 74). Nous pouvons déduire que le motif de la « situation générale » signifie l'instabilité politique et économique au pays. La « guerre » fait référence à la menace physique. Le « travail » cible le chômage ou la recherche d'un meilleur avenir ailleurs. Ainsi, 70 % des motifs sont conformes aux facteurs analysés ci-haut.

Pour conclure cette partie, l'émigration pendant la guerre civile a été déclenchée par le facteur socio-économique et le facteur politico-militaire de la guerre civile libanaise que nous avons exposés. Sur le plan des motivations, celle-ci ressemble énormément à la vague d'émigration des dernières décennies, soit celle des années post-guerre civile et d'après-guerre de l'été 2006 entre le Hezbollah et Israël. En réalité, l'émigration libanaise, dès 1975, s'est poursuivie sans rupture et s'est amplifiée rapidement ces dernières décennies², « alimentée par la stagnation de l'économie, son incapacité à créer des opportunités d'emplois en nombre suffisant et en adéquation avec les attentes, l'insécurité et l'instabilité politique des attentats et de la guerre de 2006, ainsi que par la dynamique propre des réseaux et des chaînes migratoires » (Abi Samra, 2010, p. 25).

1.3. Nombre d'effectifs d'émigrés et caractéristiques de l'émigration depuis 1975

Pour estimer le nombre total d'émigrants libanais pendant la guerre libanaise, Labaki et Abou Rjeily se sont référés à l'étude de Riad Tabbarah de l'Université libanaise et à plusieurs articles de journaux et périodiques arabes pour la période de 1975-1980. Ils ont utilisé pour la période 1980 à 1984 un calcul corrigé entre la population projetée d'avant-guerre et la population réelle. Pour les années 1984 à 1990, les auteurs se basent sur les données de la Sûreté générale (le solde des entrées et sorties de Libanais) en soutenant que cette méthode est bonne si elle est mesurée à court terme (sur une année). Le chiffre total d'émigrés est de 894 717 personnes sur la période entre 1975 et 1990³ (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 96) qui constituent 30 % de la population du Liban en 1975. Ce total a été adopté par plusieurs sources internationales dont le rapport de l'UNDP rédigé en 2009 par Paul Tabar qui l'arrondit à 990 000 (Tabar, 2009, p. 7). Un autre rapport de l'Union européenne, en 2010, adopte ce même chiffre à quelques chiffres près (822 913 émigrés) pour la période de 1975-1990 (Di Bartolomeo, 2010, p. 2). Cependant, un rapport du Bureau international du Travail rédigé par Marwan Abi Samra, en 2010, indique que l'estimation de Labaki et Abou Rjeily est largement surévaluée et qu'une telle surévaluation est inhérente à la méthode utilisée des entrées et sorties à la frontière. Abi Samra s'est basé sur les enquêtes de l'Université Saint-Joseph réalisées par Choghig Kasparian en 2002 et 2008. L'enquête de 2002 a permis d'obtenir le nombre de 600 000 personnes pour la période entre 1975 et 2001, ce qui est largement inférieur à l'estimation faite par Labaki et Abou Rjeily concernant la période 1975-1990 (Abi Samra, 2010, p. 18).

Selon Abi Samra, deux facteurs pourraient expliquer la défaillance de la méthode de Labaki et Abou Rjeily : le manque de fiabilité des statistiques officielles sur les flux de départs et d'arrivées, et le nombre non négligeable d'émigrés qui rentrent au Liban en visite, provisoirement ou définitivement, en utilisant leurs passeports étrangers. Nous pouvons comprendre ces facteurs et surtout le facteur de la fiabilité des statistiques des autorités officielles. En effet, Jihad Akl avance que la différence en chiffres du nombre d'émigrés libanais dans le monde jusqu'à 1983 entre l'Union libanaise culturelle mondiale et le ministère des Affaires étrangères est de l'ordre de 2 millions (Akl, 2001, p. 210). Pour revenir aux calculs d'Abi Samra⁴, le nombre total des émigrés dont le départ s'est effectué au cours de la période 1975-2007 et qui ont encore des parents au Liban s'élève à 814 000 (Abi Samra, 2010, p. 26). D'ailleurs, les chiffres obtenus lors des enquêtes de l'USJ sont très similaires aux chiffres avancés par l'OCDE sur le nombre d'émigrés libanais présents en 2006 aux pays de l'Europe, aux États-Unis, au Canada et en Australie avec, toutefois, un écart significatif justifié de 10 à 15 % (Abi Samra, 2010, p. 29).

Malgré cet écart quantitatif entre ces études, certains aspects qualitatifs de l'émigration libanaise récente rapportés par Labaki et Abou Rjeily sont intéressants à citer. D'après eux, en premier lieu, il y aurait une évolution d'une émigration de travail vers une émigration familiale même dans les pays arabes producteurs de pétrole. Cette

tendance se ressent surtout aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Afrique de l'Ouest (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 112). En deuxième lieu, les émigrants avaient un niveau professionnel qualifié au début de la guerre civile. Peu à peu, à cause de la crise économique de 1989 qui a gravement touché les tranches les plus démunies de la population, le profil de l'émigrant est devenu vers la fin de la guerre beaucoup plus diversifié, incluant par exemple des ouvriers non qualifiés (Labaki & Abou Rjeily, 1993, p. 116-117). En dernier lieu, l'émigration à la fin de la guerre a touché toutes les confessions : « En effet, si les premières données, concernant la structure communautaire de l'émigration libanaise, publiées en 1978, mentionnent que 75 % des émigrés libanais étaient chrétiens, les musulmans ont représenté 83 % du nombre d'émigrés entre 1986 et 2005. » (Labaki, 2008, p. 99)

L'émigration depuis 1975 s'est donc diversifiée sur le plan confessionnel et sur le plan socio-économique. Le chiffre avancé par Abi Samra qui est de 814 000 personnes ayant émigré du Liban entre 1975 et 2007⁵, reste considérable comparativement à la population libanaise résidente qui est estimée en 2007 à 3 759 000 de personnes (Abi Samra, 2010, p. 26).

2. La présence libanaise dans le monde, une diaspora atypique

De nos jours, nous pouvons considérer que la migration est un processus surtout dynamique. En effet, ce sont les interrelations entre les pays de départ et les pays d'arrivée qui peuvent influencer le choix des destinations des migrants à travers les mécanismes de « feedback » des chaînes migratoires existantes entre plusieurs villes et pays. Cette logique spatiale correspond à ce que nous avons déjà relevé dans la première partie de notre article sur le rôle de la dynamique propre aux réseaux et aux chaînes migratoires qui a contribué à amplifier l'émigration libanaise contemporaine après la fin de la guerre civile. D'après cette approche géographique de la migration, nous pouvons définir le « champ migratoire » comme étant l'espace où les migrations ont construit un ou plusieurs réseaux. Dans un contexte économique de globalisation des marchés, la formation de réseaux transnationaux nous incite à re-questionner le concept de diaspora, à y voir une nouvelle dynamique d'organisation sociale et ainsi à mettre de côté les différents débats scientifiques qui y sont rattachés (Ma Mung & al., 1998, p. 8). Ceci dit, nous analyserons la présence libanaise dans le monde sous l'angle de ses réseaux transnationaux : nous vérifierons si ces réseaux sont éclatés et isolés ou s'ils constituent dans leur ensemble une diaspora « atypique ».

Ainsi, dans cette deuxième partie de notre article, nous tenterons de démontrer que suite à une réactivation des champs migratoires à partir de 1975, les flux monétaires (économiques), les déplacements familiaux (sociaux) et les échanges d'ordre confessionnel (culturels) entre plusieurs États et le Liban ont contribué à la naissance d'une diaspora « atypique » plus ou moins dynamique, mais effective. Initialement, nous exposerons une très brève littérature scientifique existante sur le « champ migratoire » et la « diaspora ». Ensuite, nous vérifierons notre hypothèse à travers celle-ci.

2.1. Littérature scientifique sur le « champ migratoire » et la « diaspora »

Le concept migratoire a été développé par des chercheurs français et il est en quelque sorte l'évolution du concept anglo-saxon de « chaîne migratoire ». En effet, la « chaîne migratoire » fut développée essentiellement par des chercheurs anglo-saxons tels qu'Ernest Ravenstein (migration par étapes constituée de mouvements successifs d'un espace périphérique vers un espace central), Frank N. Pieke (va-et-vient des migrants basé sur la circulation d'information) et Thomas Faist (forme de migration circulaire donnant lieu à une chaîne migratoire à long terme) (Ma Mung & al., 1998, p. 4). Pour revenir au concept de « champ migratoire », tel que mentionné plus haut, il nous a été proposé initialement par des démographes français, comme Daniel Courgeau en 1970, qui s'efforçaient de mesurer des flux en France (Ma Mung & al., 1998, p. 5). Ensuite, des géographes français, comme Simon Gildas, se sont préoccupés de la traduction spatiale des relations migratoires. Gildas définit le champ migratoire comme suit : « une aire d'extension des migrations d'une population donnée, à l'image d'un champ magnétique, est un espace dans lequel ladite population construit un ou des réseaux de relations » (Ma Mung & al., 1998, p. 5). À cet effet, à travers la sédentarisation des populations immigrées, ces réseaux sociaux et économiques plus ou moins denses selon les groupes ethniques vont jusqu'à former de véritables diasporas qui constituent des ressources pour les potentiels migrants (Ma Mung & al., 1998, p. 13). Par conséquent, ils influencent le choix des destinations de ces derniers.

Dans un autre ordre d'idées, une diaspora est une population dispersée à travers plus qu'un territoire ayant une relation durable et importante (ensemble de réclamations, pratiques et/ou allégeances) à une origine commune, une identité ou une patrie (traduit de l'anglais et cité dans Bartram & al., 2014, p. 48). Pour fin de précision, nous avons retenu la définition du concept de « diaspora » de Gabriel Sheffer qui est d'ailleurs un des premiers à penser que le terme de « diaspora » peut s'appliquer à d'autres peuples que le peuple juif. Sheffer définit la diaspora à travers trois critères distincts : le maintien et le développement d'une identité propre au peuple « diasporisé », une organisation interne de la diaspora basée sur le communautarisme et des contacts significatifs avec sa patrie d'origine, sous forme réelle (voyages, remises...) ou symbolique⁶ (cité par Sheffer, 1986, dans Ma Mung & al., 1998, p. 6).

2.2. Réactivation des champs migratoires dès 1975 à la base d'une diaspora « atypique »

Dès le XIX^{ème} siècle, l'émigration libanaise a été le résultat de bouleversements historiques qui ont secoué le Liban et le Moyen-Orient, brisant la stabilité des peuplements et des territoires (Abdulkarim, 1994, p. 218), sans oublier les facteurs démographiques, économiques et sociaux. Nous pouvons diviser ce mouvement migratoire des Libanais en trois grandes vagues : 1840-1860, 1950-1960, 1975-1990. La première vague (1840-1860) est composée de paysans et de petits propriétaires terriens maronites qui ont non seulement fui à cause des persécutions et des massacres de 1840 et

1860 (Abdulkarim, 1994, p. 218), mais aussi à cause de la poussée démographique à l'époque et du manque de travail causé, entre autres, par le déclin de la production du lin. Vers 1930, « près de la moitié [des émigrants libanais] se trouvent en Amérique latine, au Brésil et surtout en Argentine ; un quart sont aux États-Unis ; le reste se distribue entre l'Australie et l'Afrique noire » (Abdulkarim, 1994, p. 218). La deuxième vague (1950-1960) constituait en quelque sorte une « fuite des cerveaux », entraînant le départ des travailleurs spécialisés, des techniciens et des cadres compétents, non seulement vers les foyers traditionnels de la diaspora, mais aussi vers de nouveaux espaces, notamment les pays du Golfe. À la troisième vague (la guerre civile libanaise), étant donné l'insécurité financière et physique qui a persisté en temps de guerre, comme nous l'avons signalé antérieurement, nous avons assisté à un élargissement et une intensification du mouvement migratoire libanais qui comprenait cette fois toutes les couches sociales et toutes les communautés religieuses. Les principales destinations étaient la France, les États-Unis, l'Australie, le Canada et certains pays d'Afrique occidentale.

Avec cette dernière vague qui s'est, d'ailleurs, maintenue jusqu'à nos jours, les écarts de migration entre les régions libanaises semblent désormais beaucoup moins marqués que précédemment. Ces écarts s'expliquaient d'abord et surtout par les traditions migratoires des communautés locales et des groupes familiaux, ainsi que par leur inscription différenciée dans les filières d'émigration qui avaient été construites au cours des précédentes vagues d'émigration (Abi Samra, 2010, p. 50). En période de guerre, ces chaînes migratoires attribuables aux liens de famille et de région d'origine ont été réactivées et supportées par le sentiment d'entraide des Libanais malgré les politiques restrictives que pratiquaient certains pays occidentaux en termes de regroupement familial, spécialement pour ceux qui n'avaient pas un haut niveau d'éducation (Abi Samra, 2010, p. 50-51). Ces chaînes migratoires se situaient surtout dans les pays où l'intégration et l'installation définitive ont été permises comme les États-Unis, le Canada et l'Australie. Alors que dans les pays du Golf et les pays d'Afrique occidentale, les Libanais effectuaient des allers-retours, vu l'impossibilité de s'installer en permanence dans ces pays (Tabar, 2010, p. 7.).

À cause de la nature et des caractéristiques de l'émigration libanaise dans les pays du Golfe et en Afrique, ainsi que des conditions socio-économiques d'insertion dans ces pays, les émigrés de ces pays se sont mis à transférer une grande partie de leurs économies au Liban (Abi Samra, 2010, p. 77). En effet, il est raisonnable d'estimer que les émigrés dans les pays pétroliers sont à l'origine de près de la moitié des transferts de fonds vers le Liban (Abi Samra, 2010, p. 76). Comme indice de l'ampleur des virements des pays sources vers le Liban, les transferts en 2007 ont atteint 2,8 milliards US\$, soit près de 12,4 % du PIB (Abi Samra, 2010, p. 76). Ainsi, un rapport du Fonds monétaire international (FMI) datant de mai 2009 estime que près de 54 % des transferts effectués par les émigrés vers le Liban proviennent des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), 16 % proviennent des États-Unis, du Canada et de l'Australie, et le reste (30 %) provient d'autres pays du monde, y compris les pays d'Europe et d'Afrique (Abi Samra, 2010, p. 78).

Parallèlement à ces flux monétaires importants, les liens de parenté constituent le premier cercle du réseau serré dans le territoire de la diaspora en juxtaposition avec le réseau lié à la référence du village prédominant souvent sur celui de l'ethnie (Abdulkarim, 1994, p. 220). De plus, étant donné que le Liban est un pays pluriconfessionnel, la référence à la religion a donné lieu à de véritables réseaux confessionnels au sein de la diaspora. « Les pratiques religieuses spécifiques permettent la reproduction de rapports sociaux au sein de la diaspora. » (Abdulkarim, 1994, p. 220) Ces réseaux familiaux, régionaux et confessionnels serrés constituent les bases du communautarisme libanais d'outre-mer.

L'exemple de Bint Jbeil, la seconde ville de la Mohafazat de Nabatiyeh au sud du Liban en termes de superficie et l'un des principaux foyers de la communauté chiite du pays, représente parfaitement la réactivation des flux d'émigrants après 1975 entraînés par des liens familiaux, villageois et confessionnels. Bint Jbeil s'est engagée dans l'émigration au début du XIX^{ème} siècle en direction du continent américain à cause d'une demande de main-d'œuvre et d'un accroissement considérable de la population locale. Ses filières migratoires se sont accélérées suite à la guerre civile. Ainsi, entre 1973 et 1994, le nombre de ménages émigrés est passé de près de 400 (2 000 émigrés environ) à 3 000 environ (soit 15 000 personnes) vers les États-Unis, en particulier Michigan (Abi Samra, 2010, p. 53). La survie de cette ville suite aux conditions désastreuses de l'occupation israélienne a été assurée par les liens de mariage des jeunes, l'aide financière des émigrants destinée aux plus démunis de la ville et à leurs membres de famille et la création d'institutions de services collectifs comme des écoles et des mosquées (Abi Samra, 2010, p. 55).

D'autres exemples que celui de Bint Jbeil peuvent être cités, comme Bichmizzine, du district de Koura au nord du Liban, composée essentiellement de grecs orthodoxes. Ce village a un long historique migratoire depuis plus de 100 ans : 76 % de ses émigrants sont partis aux États-Unis, en Australie, en Argentine et en Arabie saoudite (Nabti, 1992, p. 41). Les principales causes d'émigration de ces derniers étaient les liens de mariage entre les émigrés et les résidentes du village, la recherche d'un travail et la poursuite des études (Nabti, 1992, p. 57).

Nous constatons donc que les flux monétaires, familiaux, régionaux et confessionnels qui se sont construits durant les premières vagues d'émigration libanaise ont connu un renouveau et une intensification après 1975 et ont permis de bâtir des réseaux de relations dans plusieurs pays d'accueil. L'exemple libanais confirme l'existence de champs migratoires entre plusieurs pays du monde et le Liban selon la définition du « champ migratoire » par Simon Gildas.

Néanmoins, il est vrai que les réseaux serrés (familiaux, régionaux et confessionnels) dans plusieurs villes au monde ne suffisent pas pour entretenir une coopération efficace entre tous les membres de la diaspora libanaise à moins d'être insérés dans un réseau de communication plus large, à savoir celui d'un réseau ethnique libanais

(Abdulkarim, 1994, p. 221). Cependant, bien que l'unité de la diaspora libanaise soit relative, nous trouvons qu'elle correspond aux critères de définition de « diaspora » proposée par Gabriel Sheffer. En premier lieu, les émigrants libanais maintiennent une identité propre qui s'affiche, par exemple, lors de festivals « libanais » organisés annuellement dans plusieurs villes au monde. En deuxième lieu, ils s'organisent de façon plus au moins ordonnée dans des réseaux serrés, alimentés par des contacts sociaux réguliers avec leurs compatriotes libanais en terre étrangère (églises, mosquées ou autres associations communautaires). De manière générale, cette organisation interne de la diaspora libanaise se fonde sur des appartenances communautaires diverses principalement d'ordre confessionnel. En troisième et dernier lieu, leurs contacts avec leur patrie d'origine sont significatifs. En effet, ils s'unissent en périodes de crises, entre autres, par la générosité de leurs virements financiers et continuent de visiter, massivement, le Liban en période estivale, malgré les longues années d'émigration.

En somme, tous ces éléments de définition nous confirment le caractère « atypique » de la diaspora libanaise. En effet, d'un côté, les relations inter-diasporiques libanaises s'inscrivent dans des réseaux serrés majoritairement confessionnels. D'un autre côté, les relations des membres de la diaspora avec le pays d'origine, bien qu'elles aient un apport significatif sur le plan monétaire et celui des visites, ne touchent que rarement la sphère publique et elles sont souvent d'ordre privé (virements et visites familiales).

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous rappelons que le nombre d'effectifs d'émigrés libanais que nous avons présenté dans la première partie de notre article, excédant les 800 000 émigrés, est loin d'être négligeable. Ce nombre approximatif représente l'émigration libanaise récente dès 1975. À titre indicatif, le nombre de Libanais qui seraient enregistrés en vue de voter lors des dernières élections législatives n'a pas dépassé les 90 000 personnes et seulement 59 % en moyenne d'entre elles auraient exercé leur droit de vote (Agence nationale d'Information, 2018). L'émigration récente libanaise s'est diversifiée tant sur le plan confessionnel que sur le plan socio-économique vers la fin de la guerre civile jusqu'à aujourd'hui, alors que les causes de migration restent les mêmes, à savoir le manque d'opportunités de travail, le climat d'insécurité, etc. Dans la deuxième partie de notre article, nous avons montré que les champs migratoires existant depuis la moitié du XIX^{ème} siècle entre le Liban et plusieurs régions du monde ont été réactivés à partir de 1975. Les réseaux libanais y résultant dans plusieurs pays d'accueil ont donné lieu à une diaspora atypique (relations inter-diasporiques et relations avec le pays d'origine). Celle-ci doit s'élargir en un réseau transnational intrinsèquement « libanais » pour être plus efficace et dynamique. Elle devrait être prise beaucoup plus en charge par les ambassades et consulats : une écoute attentive des besoins et aspirations des expatriés favorisera une meilleure cohésion avec le Liban.

Enfin, nous avons remarqué, lors de notre dernier voyage de terrain à Montréal, que plusieurs initiatives de développement et d'aide voient le jour entre le Liban et les

expatriés. Ces initiatives, bien qu'isolées, s'inscrivent de plus en plus dans un cadre national libanais excluant les multiples divisions confessionnelles. Il en ressort de notre réflexion que ces initiatives personnelles ne sont pas assez soulignées par les médias locaux libanais et ne sont pas suffisamment encadrées institutionnellement de la part des instances étatiques dont le ministère des Affaires étrangères et des Émigrés du Liban. Enfin, des programmes de jumelage directs peuvent avoir lieu entre les expatriés et les municipalités des villes et villages du Liban pour rebâtir les ponts entre ces derniers et leur terre d'origine. Dans ce même ordre d'idées, depuis 2005, un projet intitulé « TOKTEN Lebanon » est dirigé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Haut Conseil pour le Développement et la Reconstruction du Liban (UNDP, 2016). Ce projet s'appuie sur des experts et professionnels libanais expatriés qui se portent volontaires pour venir au Liban dispenser de courtes formations d'appoint aux fonctionnaires de plusieurs ministères dont ceux de la Santé, de l'Agriculture, des Travaux publics et du Transport, de l'Industrie, des Télécommunications, du Tourisme et du Travail. De même, dès 2009, le PNUD s'appuie sur l'aide monétaire de la diaspora libanaise pour financer des projets de développement dans les régions défavorisées du Liban en coopération avec le ministère libanais des Affaires étrangères et des Émigrés dans le cadre du projet « Live Lebanon » (Live Lebanon, 2011). Ces projets engageant plusieurs associations et municipalités touchent à la jeunesse, à la santé, à l'environnement et à l'économie durable.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier le Conseil national de la recherche scientifique libanais (CNRS-L) et l'Université Saint-Joseph pour le financement de ma thèse de doctorat. Je tiens également à remercier Dr. Liliane Kfoury, ma directrice de thèse, pour son précieux soutien.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdulkarim, A. 1994. La diaspora libanaise : une organisation communautaire. *L'espace géographique*, 3 : 217-223.
- Abi Samra, M. 2010. L'émigration libanaise et son impact sur l'économie et le développement. No. 74. Bureau international de Travail : Cahiers des migrations internationales, Genève. 115 pp.
- Agence Nationale d'Information. 30 Avril 2018. *باسيل : نسبة مشاركة المغتربين مقبولة ولم تجر* بتاريخ لبنان عملية انتخابية بهذه الشفافية [en ligne]. Disponible sur <http://nna-leb.gov.lb/ar/show-news/342298/>
- Akl, J. 2001. L'émigration moderne du Liban et sa gestion par les entités nationales et les organisations locales. Version arabe unique. Thèse de doctorat. Département d'Histoire. Université Saint-Esprit de Kaslik, 349 pp.
- Bartram, D. & Al. 2014. Key concepts in Migration. SAGE, London. 171 pp.
- Courbage, Y. et Fargues P. 1974. La situation démographique au Liban. Université Libanaise, Beyrouth. 132 pp.

- Di Bartolomeo, A. 2010. Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales - Profil migratoire Liban. Union Européenne & European University Institute. 8 pp.
- Faour, A. 1992. Les conséquences sociales de l'émigration au Liban. *Cahiers de la Méditerranée*, 44 (1): 225-243.
- Gildas, S. 1979. L'Espace des Travailleurs Tunisiens en France (Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international). Thèse d'État. Université de Poitiers. 426 pp.
- Hourani, A. and Shehadi N. 1992. The Lebanese in the World. A Century of Emigration. Center for Lebanese Studies and I.B. Tauris, London. 741pp.
- Kasparian, C. 2003. L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration v.3. : Les Libanais émigrés depuis 1975. Presses de l'Université St-Joseph, Beyrouth. 100 pp.
- Kasparian, C. 2009. L'émigration des jeunes libanais et leurs projets d'avenir v. 1 & v.2. Presses de l'Université St-Joseph, Beyrouth. 489 pp.
- Labaki B et Abou Rjeily, K. 1993. Bilan des guerres du Liban, 1975-1990. L'Harmattan, Paris. 255 pp.
- Labaki, B. 2008. Les chrétiens du Liban (1943-2008) - Prépondérance, marginalisation et renouveau. *Confluences Méditerranée*, 3 (66) : 99-116.
- LIVE LEBANON, UNDP. November 15, 2011. Live Lebanon Project Implementation Report [online]. Available on <http://livelebanon.org/News/96/Live-Lebanon-Project-Implementation-Report>
- Ma Mung, E. et al. 1998. La circulation migratoire, bilan des travaux- Synthèse. *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, 84 : 1-12.
- Nabti, P. 1992. Emigration from a Lebanese Village: A case study of Bishmizzine. pp. 41-63, In: Lebanese in the World. Hourani, A. and Shehadi N (eds.). A Century of Emigration. Center for Lebanese Studies and I.B Tauris., London. 741 pp.
- Sheffer G. 1986. Modern Diasporas in International Politics. Croom Helm, London & Sydney. 349 pp.
- Tabar P. 2009. Immigration and Human Development: Evidence from Lebanon. United Nations Development Programme. 41 pp.
- Tabar, P. 2010. Lebanon: A Country of Emigration and Immigration. Institute for Migration Studies: LAU Press, Lebanon. 26 pp.
- UNDP LEBANON. 2016. The Impact of TOKTEN on Lebanon's "Brain-drain" [online]. Available on : <http://www.lb.undp.org/content/lebanon/en/home/ourwork/democraticgovernance/successstories/The-Impact-of-TOKTEN-on-Lebanons-Brain-drain.html>
- Zreik, H. 1986. Les mobiles de l'émigration au Liban", (en arabe). *Al-Moustakbal Al-'Arabi*, n°87.

Annexe - Notes explicatives

¹ Pour être plus précis, deux enquêtes ont été réalisées par l'USJ : une en 2002 et une autre en 2008. La première nous renseigne sur les émigrés qui ont quitté le pays entre 1975 et 2001 et la deuxième enquête sur ceux qui se trouvaient toujours à l'étranger au moment du recueil des données entre 1992 et 2007.

² Ce constat provient du rapport du Bureau international de Travail préparé par Marwan Abi Samra en 2010. D'après ses calculs et observations, le chercheur précise que près de 326 000 personnes ont effectué leur départ du Liban pendant les 16 années de guerre (1975-1990) pour atteindre un total de 814 000 émigrants libanais entre 1975 et 2007.

³ Il est important de préciser que, d'après nos recherches, l'émigration ne s'est pas arrêtée après le cessez-le-feu de l'Accord de Taëf d'octobre 1989, mais elle a pris toute son ampleur vers la fin de la guerre allant même jusqu'à 1991.

⁴ Il y a un chevauchement entre les deux périodes (1975-2001) et (1992-2007) des deux enquêtes réalisées par l'USJ en 2002 et en 2008. Marwan Abi Samra a extrait les résultats concernant la période 1975-1991 à partir de la première enquête et les a ensuite agencés aux résultats de l'enquête concernant la période 1992-2007. Cela a été possible grâce à la similitude et la continuité dans la conception et la structure des données des deux enquêtes.

⁵ Ce chiffre exclut les générations subséquentes nées à l'étranger, les personnes qui ont émigré avant la guerre civile et ceux qui n'ont pas de liens familiaux au Liban, étant donné que les enquêtes de l'USJ ont été réalisées auprès de familles d'émigrés résidant au Liban.

⁶ Nous expliquerons dans la partie suivante (2.2) comment ces critères de définition s'appliquent à la diaspora libanaise et comment cette diaspora est atypique, à notre avis, par rapport à ces critères.